



Journée d'actions 10 octobre 2017

La réforme des pensions, la disparition du statut du personnel,
les volontés de privatisation et l'instauration
d'un service minimum constituent des menaces gouvernementales
à l'encontre de l'ensemble des services publics.

Pour ces raisons, la CGSP a décidé d'appeler
l'ensemble de ses secteurs à l'action le 10 octobre.

La CGSP Cheminots appelle tous ses affiliés
à la grève du 9 octobre à 22h au 10 octobre à 22h.

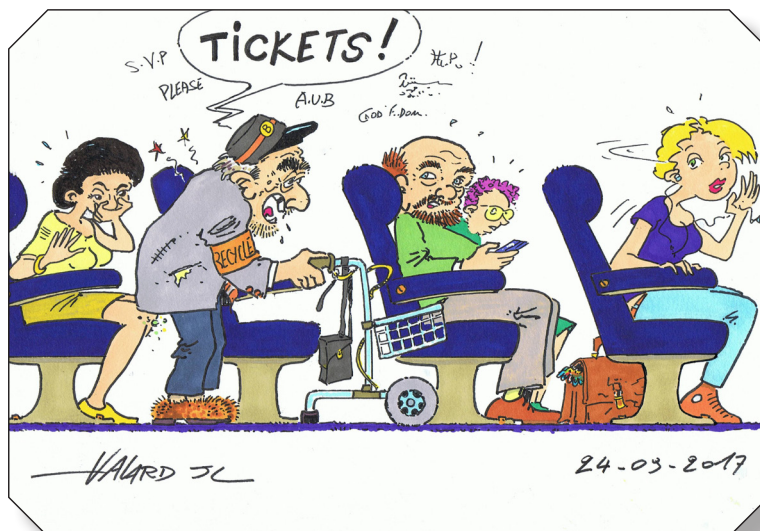
Pourquoi?



La réforme du régime des pensions

Au-delà de l'allongement des carrières (jusqu'à 67 ans !) le gouvernement Michel prépare une réforme des pensions qui impactera l'ensemble des cheminots:

- **fin du régime des tantièmes préférentiels** en 48ème et en 55ème, application des 60ème pour tous. Il faudra travailler plus longtemps pour une pension moindre !
- la pénibilité des métiers n'est pas suffisamment prise en compte pour l'ouverture des droits à la pension (**40 ans de métier pénible = 2 ans de départ anticipé soit à 65 ans plutôt que 67 ans !**)
- suppression de la pension pour **inaptitude physique**.
- instauration du système de **la pension à points préjudiciable aux agents des services publics** (le montant de la pension sera déterminé en fonction de la situation économique lors de la demande de pension compte tenu du nombre de points acquis à ce moment-là)

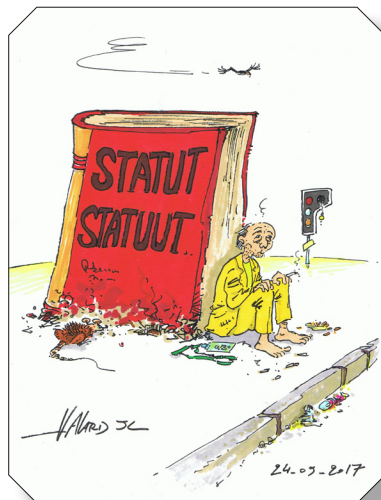


Le statut du personnel

Le gouvernement a décidé **la fin du statut du personnel de la fonction publique.**

Cette décision empêchera **le recrutement d'agents statutaires et va précariser l'emploi qui sera contractuel ou intérimaire.**

Aujourd'hui, aux chemins de fer belges, 95 % des emplois sont statutaires !



La privatisation de la SNCB

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de privatiser la SNCB. Mais ce qui nous inquiète, c'est de voir que **des pans entiers de l'activité sont déjà externalisés** maintenant, comme le nettoyage (gares, matériel...), toute une partie de l'entretien de l'infrastructure ou des travaux d'infrastructure. Il y a aussi la volonté affichée par l'Europe de mettre en concurrence les ateliers d'entretien du matériel ferroviaire.

La menace est double: pour l'emploi et pour le service public. Si des sociétés privées viennent en Belgique, elles vont le faire uniquement pour les lignes rentables. La notion de service public serait remise en cause avec **un impact pour les passagers en termes de qualité et de prix.**



Le service minimum

Selon nous, la réalisation d'un dialogue social de qualité doit permettre d'éviter les conflits sociaux.

Le service minimum imposé par le ministre Bellot est **impraticable, c'est un leurre qui nécessite la mise en place de moyens humains considérables, qui n'offrira pas aux usagers le service que le Ministre leur promet. De plus, la sécurité sera largement compromise.**

Il ne s'agit que d'une démarche idéologique visant uniquement à **réduire le pouvoir de l'action syndicale.**



**Tous les cheminots
affiliés ou non à la CGSP sont
couverts administrativement
par ce préavis.**

**Une indemnité de grève
de 30 € sera payée
aux affiliés
de la CGSP Cheminots.**